

MISE AU POINT DU 06 JANVIER 2014 DU CVU

Il était une fois le CVU et son père fondateur « autoproclamé » Agbéyomé Kodjo !

Je vous saurai gré de publier ce droit de réponse pour rétablir la vérité qui a cruellement fait défaut à votre article paru sur votre site d'information sous le lien :

<http://www.lynxtogo.info/politique/politique/4583-il-etait-une-fois-le-cvu-et-son-pere-fondateur-l-autoproclame-r-agbeyome-kodjo-.html>

Je me serais passé volontiers de cet exercice si les affirmations n'étaient pas mensongères biaisées, calomnieuses et qui plus, sont constitutives de graves entorses à la vérité.

Ce que vous affirmez fièrement sans chercher à vérifier l'information ne peut qu'être difficilement dissocié d'une complicité d'usurpation d'association. Je suis mal à l'aise dans cet exercice car la souffrance qu'endure le Peuple togolais sous la ferrure de la dictature de Faure GNASSINGBE et ses acolytes n'autorise guère quelque diversion. Cependant, dans le souci d'éclairer vos lecteurs, je me collerai volontiers au rétablissement de la vérité !

Par pudeur et par respect pour notre peuple, je n'ai jamais voulu intervenir sur ce sujet depuis fin août 2010 lorsque le compatriote Yves AMAIZO a montré sa véritable face en usurpant éhontement notre Mouvement citoyen, le CVU, qui est un bien indivis à son profit.

Non Camus, Yves AMAIZO a eu son doctorat en économie, son MBA, il pilote le site web Afrology, mais il n'a jamais créé encore moins eu l'idée de créer le CVU. Il est rentré en mars 2010 dans la Cellule stratégique d'Agbéyomé KODJO sur proposition de Francis GOUT alias François FABREGAT à l'époque Conseiller en communication du Président de OBUTS. Sur proposition du Dr Edem Atsou KWASI qui coordonnait le CVU, et à la suite du désistement de ce dernier et de Me Jean Yaovi DEGLI, Yves AMAIZO a été désigné par Agbéyomé KODJO mi mai 2010 pour prendre la tête du bureau provisoire de la Coordination internationale. Il a abusé fin août 2010 de la confiance du groupe et spécialement des initiateurs dudit Mouvement citoyen : Sylvestre APEDO, Dr Edem Atsou KWASI et Agbéyomé KODJO. Dans son indécatesse caractérisée, il a entraîné Francis Gout, alias François FABREGAT jusqu'alors Conseiller en communication de Agbéyomé KODJO !

Le CVU, initialement COREVE (Collectif pour le Rétablissement de la Vérité) est né au lendemain du hold-up électoral du 04 mars 2010 lorsque le Dr Edem Atsou KWASI m'a

réveillé nuitamment pour un brainstorming afin de trouver une réplique citoyenne à la forfaiture du pouvoir en place. C'est ainsi que sur base de l'article 150 de la loi fondamentale du Togo, nous ébauchâmes l'idée de la constitution d'un mouvement citoyen sur le fondement des prescriptions de l'article no 40-484 du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'Association.

Yves AMAIZO a été approché par communication téléphonique le 10 mars 2010 par le Dr Edem Atsou KWASI sur l'insistance de Francis GOUT, alias François FABREGAT. Lors du débat pour s'accorder sur la mention vérité des urnes dans la dénomination de notre Mouvement citoyen, Yves AMAIZO proposa CVU à la place de COREVE, ce qui fut retenu. C'est ce qu'il a apporté tout comme un des deux logos de notre Mouvement.

Le 30 août 2010 Yves et son compère Francis GOUT, alias François FABREGAT ont monté un coup pour réécrire unilatéralement les textes de l'association initialement rédigés le 29 mars 2010 par le juriste Guy SIEKRO, un des membres fondateurs du CVU. Malheureusement que par mégarde, Francis GOUT alias François FABREGAT a mis en copie la veille (le 29 août 2010) Agbéyomé KODJO du mail consacrant leur forfaiture. En ma qualité de membre fondateur et un des premiers initiateurs du CVU, j'ai usé de toutes les voies de sagesse pour rappeler à Yves AMAIZO la nécessité d'observer nos propres textes faute de quoi nous n'aurons aucune crédibilité à critiquer les forfaitures de Faure GNASSINGBE. Peine perdue nonobstant les efforts d'Agbéyomé KODJO pour préserver la cohésion du groupe des cinq comme l'atteste son courriel du 06 septembre 2010 !

J'ai alors convaincu les autres membres de les laisser dans leurs errements. C'est ainsi qu'ils ont gardé le nom CVU en y ajoutant Togo Diaspora et des addenda «association indépendante financièrement et économiquement » malgré le fait que dans son mail du 05 septembre 2010, Yves AMAIZO se disait disposé à changer de nom à leur association face à la menace de poursuite judiciaire du Dr Edem Atsou KWASI. Bien attendu, cela cache mal leur vile forfaiture ! A plusieurs reprises, j'ai demandé à Yves AMAIZO de changer de nom, mais dans son égo, il a cru bon garder la dénomination CVU en totale inobservation des règles associatives !

Dans le souci de rester concentré sur la lutte, j'ai œuvré pour ne jamais mettre ce débat sur la place publique. Votre sortie me permet de faire cette mise au point. Pour plus d'informations sur la forfaiture de Yves AMAIZO, je tiens à votre disposition si vous le

souhaitez, des échanges de courriels édifiants dont celui du dimanche 29 août 2010 expédié à 0h21mn 51s et dans lequel Francis GOUT alias François FABREGAT reconnaît explicitement leur forfaiture en parlant de : « *je continue toujours à faire mon oie blanche* ». Message qui a permis de découvrir leur scélératesse avant même son exécution !

Camus, Yves AMAIZO est disqualifié à vouloir dénoncer des forfaitures du RPT alors que lui-même est incapable de savoir se retirer sans bruit d'une association dont il n'est pas le fondateur en respectant les règles élémentaires du droit associatif. Qu'il ne soit pas d'accord, soit ! Mais on ne démissionne pas d'une association en usurpant le nom pour semer la confusion et après déclamer qu'on en est l'initiateur! C'est malhonnête !

A considérer que Yves AMAIZO avait voulu créer un autre mouvement du même genre, il aurait fallu qu'il démissionnât du CVU avant de l'entreprendre. De surcroît, il ne peut réutiliser le même nom. A la date du 30 août 2010, ni Yves AMAIZO, ni Francis GOUT alias François FABREGAT n'ont démissionné du CVU de façon réglementaire en envoyant une lettre de démission au Coordinateur national provisoire, Agbéyomé KODJO, No 1 du CVU conformément aux dispositions statutaires adoptés ensemble et enregistrés le 29 juin 2010 auprès du ministère de l'administration territoriale du Togo. A bien noter que l'association est enregistrée en ayant comme Coordinateur Agbéyomé KODJO qui a dirigé seul le mouvement jusqu'à la mise en place en mai 2010 de la Coordination internationale provisoire !

L'acte posé par Yves AMAIZO et Francis GOUT alias François FABREGAT ne peut être considéré que comme relevant de l'imposture et de l'usurpation. De ce fait ils sont à l'image des vils imposteurs et escrocs politiques qui parsèment la classe politique et que dénonce sans complaisance l'authentique et vertueux CVU resté fidèle à ses valeurs fondatrices !



Sylvestre APEDO

Secrétaire International